

RAPPORT D'ÉVALUATION - MASTER

Université de Limoges

Projet d'offre de formation de 2^e cycle
pour le contrat 2022 - 2027

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base du dossier déposé le 28/05/2021

Rapport publié le 29/11/2021



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Yannick Malevergne, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Présentation

L'Université de Limoges (UL) est un établissement de taille moyenne, s'affichant comme une université pluridisciplinaire de proximité, qui accueille près de 18 000 étudiants dont environ 2 500 inscrits en master.

L'offre de formation de l'UL est portée par cinq composantes facultaires : les facultés de Droit et sciences économiques (FDSE), des Lettres et sciences humaines (FLSH), de Médecine, de Pharmacie, et des Sciences et techniques (FST) ; cinq instituts : l'Institut d'administration des entreprises (IAE), l'Institut limousin de formation aux métiers de la réadaptation (ILFOMER), l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE), l'Institut de préparation à l'administration générale (IPAG), et l'Institut universitaire de technologie (IUT) du Limousin ; ainsi qu'une école d'ingénieurs : l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Limoges - École nationale supérieure de céramique industrielle (ENSIL-ENSCI).

La nouvelle offre de formation de l'UL, au niveau du deuxième cycle, s'articule autour des cinq champs disciplinaires définis lors du précédent contrat – *Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales, éducation* (ALLSHSE) ; *Biologie, chimie, santé, sciences et techniques des activités physiques et sportives - STAPS* (BC2S) ; *Droit, économie, gestion* (DEG) ; *Sciences et ingénierie des systèmes, mathématiques, informatique* (SISMI) et *Sciences des matériaux, génie civil, habitat* (SMGCH). Les grands collèges, fondés en 2013, qui avaient jusqu'alors une vocation structurante et fédéraient l'ensemble des unités de formation et de recherche d'un même champ disciplinaire, disparaissent. Subsistent les structures dénommées *instituts*, qui existaient de concert avec eux, ayant rang de composantes, au titre desquels les instituts Gouvernance des institutions et des organisations (GIO) pour le champ DEG et Ω -Health pour le champ BC2S.

Au total, l'UL propose 34 mentions de master et 4 masters grades : 10 pour le champ ALLSHSE, dont 4 masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF), 10 pour le champ BC2S, dont les 4 diplômes de santé, 13 en DEG, 3 en SISMI et 2 en SMGCH. On recense quatre mentions de plus que lors du contrat précédent, deux d'entre elles résultant de restructurations demandées par le Hcéres lors de la phase bilan de l'évaluation. Les autres évolutions de l'offre portent sur de simples restructurations de mentions existantes.

L'offre de formation de l'UL s'inscrit dans une carte de l'enseignement supérieur néo-aquitain déjà dense et caractérisée par la présence de nombreux autres établissements. Elle parvient néanmoins à affirmer certaines spécificités sur des secteurs scientifiques bien identifiés (céramique, électronique, économie bancaire, etc.). L'UL affiche également clairement sa mission sociale d'université de proximité dans un territoire largement rural. La disparition programmée de la Communauté d'universités et établissements (ComUE) Léonard de Vinci, le 31 décembre 2021, à laquelle l'UL appartient, est l'occasion pour l'Établissement de définir une nouvelle convention de coordination territoriale, réunissant un ensemble d'acteurs locaux de l'enseignement supérieur et du mode socio-économique.

L'adossement des formations à la recherche est assuré, comme il se doit, par les unités de recherche de l'UL et, notamment, le laboratoire d'excellence (Labex) Sigma-Lim ainsi que l'École universitaire de recherche (EUR) *Transverse Actions between Ceramics & Information and Communication* (TACTIC). Il repose également sur les écoles doctorales dont le périmètre a été redéfini du fait de la disparition de la ComUE Léonard de Vinci.

Les liens étroits entre l'UL et le tissu socio-économique local lui permettent d'envisager le développement d'une offre de formation en alternance déjà riche.

La future offre de formation s'appuie également sur le projet « Hybrider, partager les enseignements » (HyPE-13) obtenu dans le cadre d'une réponse à l'appel à projets sur l'hybridation des formations dans l'enseignement supérieur.

Le projet d'offre de formation présenté pour l'UL ne fait pas état de co-accréditations.

Avis sur le pilotage de l'offre de formation de 2^e cycle

De manière générale, le dossier transmis par l'UL est très laconique. Il semble avoir été construit comme une juxtaposition de projets émanant des champs disciplinaires sans que l'on puisse voir émerger une réelle cohérence d'ensemble et encore moins une politique d'établissement clairement définie. Les fiches d'accréditation restent souvent trop succinctes pour que le comité soit en mesure de juger pleinement de la participation des étudiants et des diplômés au pilotage et à l'évaluation des formations et de la capacité d'autoévaluation des formations concernant leurs forces et faiblesses en matière d'attractivité et de réussite. Il est difficile de déterminer si ce manque de pilotage est structurel ou s'il est transitoire, dans une phase où une nouvelle équipe présidentielle se met en place. Les informations à la disposition du comité sur le champ ALLSHSE

sont en outre plus succinctes que pour les autres champs : elles sont peu développées dans le dossier sur le projet et le comité manque d'éléments de comparaison avec la période précédente pour les six formations qui n'ont pas déposé de dossier d'autoévaluation lors de la phase bilan.

La structure de pilotage institutionnelle et opérationnelle de l'offre n'est pas précisément définie. Tout au plus sait-on que les grands collèges, tels qu'ils existaient lors du contrat qui s'achève, sont appelés à s'effacer tandis que sont maintenus des instituts dont les périmètres respectifs épousent largement les contours des champs disciplinaires. On ne sait cependant pas comment se fera désormais l'articulation entre les différents niveaux de l'établissement, des services centraux aux composantes dont il semble qu'elles vont retrouver une très large autonomie que l'UL regrette d'avoir laissé se réduire ces dernières années. Le rôle des services centraux n'est pas précisé.

Les évolutions projetées au sein du champ DEG en particulier permettent d'avoir une idée du processus envisagé. Formant le constat de l'absence de pertinence d'un pilotage de l'offre de formation au niveau du grand collège dont elles relevaient, les composantes de ce champ souhaitent s'« afficher désormais plus explicitement sous la signature GIO » pour améliorer l'articulation des formations avec la recherche et sa lisibilité. Cette évolution amènerait le pilotage de l'offre de formation à être collégial et partagé. Cependant, étant encore à un stade très précoce, l'évolution apparaît dans l'immédiat peu convaincante dans sa mise en œuvre et l'on perçoit mal la différence avec le grand collège.

La participation des étudiants et des diplômés au pilotage et à l'évaluation des formations est une réalité mais aurait mérité d'être plus précisément décrite, notamment en termes d'éléments de cadrage de la part de l'établissement. Il est fait état de la participation des étudiants aux conseils de perfectionnement et à l'évaluation des formations ainsi que de l'implication effective des élus étudiants au niveau des organes centraux. La nouvelle équipe présidentielle souhaite promouvoir et valoriser l'engagement des étudiants ; les moyens et incitations restent cependant encore à définir.

Le lien entre formation et recherche est affirmé comme étant « stratégique » et comme un facteur de différenciation de l'offre de formation. Malheureusement, peu d'éléments concrets permettent d'étayer cette affirmation qui en reste assez largement au stade de la déclaration d'intention.

Pour le champ DEG, par exemple, tout au plus apprend-on que la création d'un parcours *Droit et promotion du patrimoine immobilier* au sein de la mention *Droit du patrimoine* nécessitera la création d'un axe de recherche dans ce domaine. Si ceci atteste de la volonté de l'établissement de garantir l'adossement de ses masters à la recherche – c'est bien le moins – on ne voit pas comment, au sein de ce champ, va se traduire l'ambition exprimée par l'Établissement.

En sciences dures, le champ BC2S se structure autour d'un axe formations/recherche en lien avec le concept « One Health », qui paraît prometteur mais dont les contours et missions demandent à être mieux définis, tandis que trois des cinq mentions de master relevant des champs SMGCH et SISMI s'appuient sur l'EUR TACTIC. La présence d'une EUR constitue *a priori* un atout indéniable en termes d'articulation entre formation et recherche, les parcours sont ouverts et l'articulation master/doctorat, au cœur du projet d'EUR, doit être anticipée en termes de financement.

L'articulation avec les écoles doctorales est en cours de redéfinition.

Le lien entre formation et monde socio-économique et culturel était déjà bien établi lors de la phase bilan de l'évaluation et avait été apprécié positivement. Le développement de l'apprentissage, à tout niveau de formation, et les efforts en direction de la formation tout au long de la vie (FTLV) se poursuivront et devraient bénéficier de l'investissement de l'établissement en faveur de l'enseignement à distance dans le cadre du projet HyPE-13 précité. L'UL peut s'appuyer sur un solide réseau de partenaires locaux et, pour l'apprentissage, sur le Centre de formation d'apprentis du supérieur (CFA sup).

Du fait d'une longue tradition d'autonomie des composantes, la capacité de coordination des formations et/ou de mutualisation des enseignements et des équipes pédagogiques de l'UL apparaît très limitée. Seules les évolutions de l'offre de formation prenant en compte les recommandations du Hcéres sont précisées. Pour le champ ALLSHSE, il est envisagé une mutualisation entre les INSPE de la région (Bordeaux, Limoges et Poitiers) avec la mise en place de séminaires de travail.

Les nécessaires évolutions au niveau du suivi de l'offre de formation (réussite et insertion professionnelle, innovation pédagogique, formation continue, stage, etc.) et du management de la qualité restent à définir. Malgré les points de vigilance relevés par le Hcéres sur ces deux volets, l'UL n'apporte aucun élément nouveau. Il est impossible de savoir si l'établissement s'est réellement saisi de ces questions. Il semble que les recommandations formulées n'aient trouvé d'échos qu'en masters MEEF. L'établissement indique, d'une part,

souhaiter mettre en place un annuaire des anciens diplômés et adapter les capacités d'accueil en stage aux capacités du rectorat. À la rentrée 2021, l'ensemble des stages seront conformes à la réglementation et bénéficieront d'un meilleur suivi. L'UL indique, d'autre part, que la direction de l'INSPE souhaite mettre en œuvre un outil d'évaluation de la formation par les étudiants dans les prochaines années. L'INSPE porte les masters MEEF, non évalués par le Hcéres dans cette phase sur le projet, mais englobés dans le dossier présenté par l'UL. Il n'en reste pas moins que l'on continue à s'interroger sur la capacité de l'établissement de se saisir de la question du déploiement d'une démarche qualité digne de ce nom.

L'engagement en faveur de l'innovation pédagogique et le déploiement de l'hybridation vont se poursuivre en s'appuyant sur le projet HyPE-13 susmentionné mais de façon assez inégale selon les champs disciplinaires. La question de l'innovation pédagogique est en effet assez clivante au sein de quelques composantes, notamment la FLSH. L'impulsion de l'établissement apparaît en-deçà des attentes et des besoins exprimés par les composantes engagées dans cette démarche et qui, trop souvent, tendent à résumer les enjeux de l'innovation pédagogique à la seule question de l'enseignement à distance.

Le recueil de données fiables et détaillées sur l'insertion professionnelle des diplômés reste à développer. Pour l'instant, cela relève d'initiatives propres aux équipes pédagogiques et l'établissement doit les accompagner en leur fournissant une méthode et des outils sur le management de la qualité des formations.

La capacité d'autoévaluation des formations concernant les forces et faiblesses en matière d'attractivité et de réussite de l'établissement a été très largement affaiblie par la disparition de l'Observatoire de la vie étudiante en 2018 et reste dans l'attente du déploiement de nouveaux outils.

L'évolution par rapport à la précédente période et la prise en compte des recommandations du Hcéres lors de l'évaluation du bilan de cette précédente période sont notables au niveau des formations. Elles soulèvent beaucoup plus d'interrogations au niveau de l'UL dans son ensemble, où l'on se heurte fondamentalement à la question de l'existence d'une politique d'établissement claire et de sa capacité à la mettre en œuvre face à des composantes qui s'inscrivent dans une tradition revendiquée de très large autonomie.

L'UL a pris note de certains points de vigilance relevés par le Hcéres, en souhaitant, par exemple, mettre en place un meilleur suivi des cohortes. Il est toutefois regrettable que sa situation budgétaire ne permette pas aux directions de formations de mettre en œuvre certaines recommandations (élargissement du master MEEF 2^e degré à certaines voies professionnelles, par exemple) pourtant nécessaires.

Dans les champs BC2S, SISMI et SMGCH, l'offre de formation proposée intègre dans une bonne mesure les recommandations faites par le comité et n'interroge pas de façon essentielle quant à son organisation pédagogique. L'offre correspondante a été enrichie sans abandon de mention/parcours et se caractérise globalement par plus de lisibilité et de pertinence, ce qui devrait améliorer l'attractivité locale. Le master *Mathématiques et applications* propose une évolution notable du parcours Acsyon dans le domaine des sciences des données en réponse aux inquiétudes formulées par le Hcéres lors de l'évaluation du bilan et en vue d'améliorer son attractivité locale.

L'offre de formation du champ DEG va évoluer, conformément aux recommandations du Hcéres, avec une disparition de la mention *Droit européen* au profit de la mention *Droit privé* (avec un parcours *Droit privé et droit européen des droits de l'homme*) et une mention *Droit pénal et sciences criminelles* (avec le parcours *Droit pénal international et européen*). De plus, la mention *Droit du patrimoine* sera restructurée en deux parcours : un parcours *Droit du patrimoine et conflits familiaux* et un autre parcours *Droit et promotion du patrimoine immobilier*. Cette restructuration permettra à l'UL de créer un pôle renforcé du droit de l'immobilier.

Avis sur l'organisation pédagogique de l'offre de formation de 2^e cycle

Les modalités d'inscription et de réinscription, les dispositifs d'accueil, d'orientation et d'accompagnement n'appellent pas de remarques particulières et sont globalement satisfaisants, prenant en compte la diversité des publics concernés (apprentis, FTLV, formation initiale) et affichant de façon claire les modalités et les objectifs des différents cursus. L'accent mis sur l'alternance et la formation continue ainsi que l'enseignement à distance, en particulier dans le cadre du projet d'établissement HyPE-13 susmentionné, bien qu'inégal selon les mentions, est à souligner favorablement et devrait contribuer à une offre plus adaptée aux besoins des salariés et du tissu économique local.

Les mesures existantes d'accompagnement des étudiants et leurs possibilités de généralisation atteignent cependant rapidement leurs limites du fait d'un manque de moyens humains ou financiers manifeste.

L'organisation globale de l'offre est cohérente, même si la place et le rôle des instituts ne sont pas clairs et si la présentation du projet laisse à penser qu'aucun élément de cadrage établissement n'a été fourni aux acteurs des différents champs afin qu'ils fassent remonter des contributions au projet global un tant soit peu normalisées sur la forme et dans leur contenu.

En sciences dures, l'organisation à travers deux grands axes *Biologie, chimie, santé* et *Sciences et énergie* est plus lisible. Le rapprochement des champs SISMI et SMGCH permettra une intégration plus efficace de l'école d'ingénieurs ENSIL-ENSCI, améliorera la cohérence de l'offre des différents sites de formation et renforcera le lien entre formation et recherche.

L'approche par compétences est encore loin de constituer une réalité en deuxième cycle et la volonté d'œuvrer en ce sens est diversement partagée, quel que soit le niveau de l'établissement considéré. Les formations du domaine DEG estiment être déjà structurées en blocs de compétences, « au sens où les unités d'enseignement sont des regroupements cohérents de matières en fonction des connaissances et compétences », et insistent sur l'étendue du chantier à mettre en œuvre pour croiser les enseignements et les compétences et ainsi aller au-delà de l'existant. Au sein du champ ALLSHSE, les masters MEEF ont entamé une réflexion sur les blocs de compétences conçus pour permettre de meilleurs suivis et évaluations des étudiants.

La plupart des formations affichent leur intention de mettre en place au moment de la nouvelle contractualisation l'approche par compétences en prenant exemple sur ce qui a été fait par certaines composantes ou formations (l'ENSIL-ENSCI ou le master *Administration publique* notamment) sans davantage de détails. Il est intéressant qu'un service de la pédagogie soit missionné par l'établissement dans l'accompagnement des équipes de pilotage dans cette démarche en concomitance avec l'aide à l'hybridation des formations et la mise en place du référentiel qualité Qualiopi.

La politique de l'établissement en matière de progressivité et de personnalisation des parcours, telle qu'elle transparaît au niveau des champs disciplinaires, est satisfaisante. Les différents parcours de master sont clairement présentés, avec une progressivité et une spécialisation (selon le projet professionnel de l'étudiant) bien pensées tout au long des quatre semestres. Les mentions affichent toutefois des volumes horaires très variables (de 750 à plus de 1 000 heures en présentiel) sans cadrage en amont, ce qui avait été regretté lors de la phase d'évaluation du bilan et ne semble pas avoir été pris en compte. La démarche réflexive menée pour développer les formations en blocs de compétences pourrait permettre d'améliorer encore la progressivité et la personnalisation des parcours.

La formation par les projets et stages est très présente dans les différentes formations de l'axe *Sciences et énergie* et du champ DEG, permettant une personnalisation du parcours de l'étudiant. Les stages professionnels dans les champs BC2S et ALLSHSE (hors masters MEEF) sont en revanche à amplifier en œuvrant sur la proximité avec le tissu socio-économique local.

La mobilité internationale sortante, pointée comme globalement déficiente par le Hcéres, devrait s'amplifier avec des accords de double diplôme et des succès aux appels à projets européens (Erasmus Mundus), même si la volonté d'internationalisation est variable selon les formations et champs disciplinaires. On se heurte, là encore, à la question de la mise en œuvre d'une politique d'établissement. Les efforts au niveau de la mobilité entrante sont particulièrement notables au sein des parcours adossés à l'EUR TACTIC. Les parcours internationaux s'inscrivant dans une stratégie de continuum master-doctorat offrent une forte visibilité internationale, comme pour le parcours *Erasmus Master on Innovative Microwave Electronics and Optics (EMIMEO)* de la mention *Physique appliquée et ingénierie physique*. L'enseignement en anglais en deuxième année (M2) mériterait d'être davantage déployé en prenant exemple sur ce qui est fait dans les parcours EUR ou au sein du parcours *Banking and Finance* du master *Monnaie, banque, finance, assurance*.

Le recours au numérique est présent mais est souvent limité à l'usage d'une plateforme Moodle. L'Établissement affiche toutefois une politique intéressante de déploiement de l'enseignement à distance dans le cadre de la FTLV. Le dossier met également l'accent sur l'importance du numérique en insistant sur l'intervention de professionnels de la communication numérique dans plusieurs formations, répondant ainsi en partie à des recommandations formulées par le Hcéres.

La sensibilisation à l'éthique et à l'intégrité scientifique est très peu évoquée dans le projet, ce qui est regrettable au niveau master.

La politique de l'établissement en matière de modalités de contrôle des connaissances et compétences, de fonctionnement des jurys et de délivrance du supplément au diplôme aurait mérité d'être précisée et explicitée. Cette lacune avait déjà été soulignée lors de l'évaluation du bilan. Les remarques formulées à cette occasion n'ont pas conduit l'établissement à préciser les choses.

Les formations

Champ : Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales, éducation (ALLSHSE)

Intitulé de la formation	GM/M	Établissement	Avis sur l'accréditation
Arts, lettres et civilisations	M	Université de Limoges	Pas d'avis. Dossier d'autoévaluation non déposé et par conséquent mention non évaluée dans la phase bilan.
Culture et communication	M	Université de Limoges	Pas d'avis. Dossier d'autoévaluation non déposé et par conséquent mention non évaluée dans la phase bilan.
Langues et sociétés	M	Université de Limoges	Pas d'avis. Dossier d'autoévaluation non déposé et par conséquent mention non évaluée dans la phase bilan.
Métiers du livre et de l'édition	M	Université de Limoges	Pas d'avis. Dossier d'autoévaluation non déposé et par conséquent mention non évaluée dans la phase bilan.
Sciences de l'éducation	M	Université de Limoges	Pas d'avis. Dossier d'autoévaluation non déposé et par conséquent mention non évaluée dans la phase bilan.
Sciences sociales	M	Université de Limoges	Pas d'avis. Dossier d'autoévaluation non déposé et par conséquent mention non évaluée dans la phase bilan.

Champ : Biologie, chimie, santé, STAPS (BC2S)

Intitulé de la formation	GM/M	Établissement	Avis sur l'accréditation
Certificat de capacité d'orthophoniste	GM	Université de Limoges	Avis favorable
Diplôme d'État (DE) de sage-femme	GM	Université de Limoges	Avis favorable
Diplôme de formation approfondie (DFA) en sciences médicales	GM	Université de Limoges	Avis favorable

Diplôme de formation approfondie (DFA) en sciences pharmaceutiques	GM	Université de Limoges	Avis favorable
Biologie-santé	M	Université de Limoges	Avis favorable
Chimie	M	Université de Limoges	Avis favorable
Santé publique	M	Université de Limoges	Avis favorable
Sciences de l'eau	M	Université de Limoges	Création. Avis favorable
STAPS : activité physique adaptée et santé	M	Université de Limoges	Création. Avis favorable
STAPS : management du sport	M	Université de Limoges	Création. Avis favorable

Champ : Droit, économie, gestion (DEG)

Intitulé de la formation	GM/M	Établissement	Avis sur l'accréditation
Administration publique	M	Université de Limoges	Avis favorable
Comptabilité - contrôle - audit	M	Université de Limoges	Avis favorable
Droit de l'entreprise	M	Université de Limoges	Avis favorable
Droit de l'environnement et de l'urbanisme	M	Université de Limoges	Avis favorable
Droit du patrimoine	M	Université de Limoges	Avis favorable
Droit notarial	M	Université de Limoges	Avis favorable
Droit pénal et sciences criminelles	M	Université de Limoges	Création. Avis favorable
Droit privé	M	Université de Limoges	Création. Avis favorable
Histoire du droit et des institutions	M	Université de Limoges	Avis favorable
Management de l'innovation	M	Université de Limoges	Avis favorable

Management et administration des entreprises	M	Université de Limoges	Avis favorable
Management sectoriel	M	Université de Limoges	Avis favorable
Monnaie, banque, finance, assurance	M	Université de Limoges	Avis favorable

Champ : Sciences des matériaux, génie civil, habitat (SMGCH)

Intitulé de la formation	GM/M	Établissement	Avis sur l'accréditation
Génie civil	M	Université de Limoges	Avis favorable
Sciences et génie des matériaux	M	Université de Limoges	Avis favorable

Champ : Sciences et ingénierie des systèmes, mathématiques, informatique (SISMI)

Intitulé de la formation	GM/M	Établissement	Avis sur l'accréditation
Informatique	M	Université de Limoges	Avis favorable
Mathématiques et applications	M	Université de Limoges	Avis favorable
Physique appliquée et ingénierie physique	M	Université de Limoges	Avis favorable

Observations de l'établissement

Limoges, le 29 octobre 2021

Isabelle KLOCK-FONTANILLE
Présidente de l'Université de Limoges

à

Monsieur le Président du HCERES

Département d'Évaluation des Formations
2 rue Albert Einstein
75013 PARIS



Affaire suivie par

Eric ROUVELLAC
Vice-président CFVU
eric.rouvellac@unilim.fr

Sylvain BENOIT
Directeur du Pôle Formation et Vie
Étudiante
accreditation2022@unilim.fr

OBJET :

Réponse aux observations sur le rapport d'évaluation du 2e cycle

Monsieur le Président,

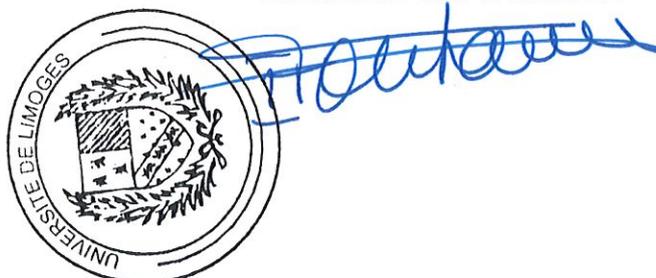
La gouvernance de l'Université de Limoges et l'équipe du Pôle Formation et Vie Étudiante remercient le comité d'évaluation HCERES et ses différents membres pour le travail d'expertise réalisé et la qualité des échanges.

Le rapport qui en résulte analyse parfaitement le bilan du 2e cycle sur la période évaluée. Nous nous engageons à mettre en œuvre les démarches visant à satisfaire aux recommandations inscrites dans ce rapport.

Nous souhaitons apporter plusieurs observations à ce rapport, observations que vous trouverez en page n°2.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Isabelle KLOCK-FONTANILLE



DÉFINITION DES ERREURS FACTUELLES ET DES OBSERVATIONS

UNIVERSITE DE LIMOGES

OBSERVATIONS

Il s'agit d'éléments de réponse ou d'analyse constructive au regard du rapport d'évaluation. Les observations ne constituent pas des compléments d'informations au dossier initial d'évaluation, mais peuvent apporter des précisions sur des modifications récentes.

Elles ne doivent **en aucun cas** :

- faire référence à des personnes ou constituer des attaques personnelles,
- comporter des demandes de correction d'erreurs factuelles, car ces observations sont publiées pour chacun des rapports.

Les observations doivent être déposées sur la GED au plus tard à la date limite indiquée.

*N.B : dans le cas où il n'y aurait **pas d'observations à formuler** sur les rapports, il est demandé de le stipuler dans un courrier officiel (avec en-tête et signature) à déposer sur la plateforme GED au plus tard à la date indiquée.*

Présentation

/

Avis sur le pilotage de l'offre de formation de 2^e cycle

Page 3 : « De manière générale, le dossier transmis par l'UL est très laconique. Il semble avoir été construit comme une juxtaposition de projets émanant des champs disciplinaires »

Observation : Il a été demandé par l'Hcéres de construire le projet par champ.

Page 3 : « Les informations à la disposition du comité sur le champ ALLSHSE sont en outre plus succinctes que pour les autres champs : elles sont peu développées dans le dossier sur le projet et le comité manque d'éléments de comparaison avec la période précédente pour les six formations qui n'ont pas déposé de dossier d'autoévaluation lors de la phase bilan. »

Observation : Pour tenter d'appurer la situation dans laquelle se sont mises les formations qui ont refusé dans un premier temps de rendre l'autoévaluation, les dossiers d'autoévaluation des masters FLSH ont été envoyés directement à la DGESIP le 30 septembre 2021 conformément à la demande de cette dernière.

Page 4 : « On ne sait cependant pas comment se fera désormais l'articulation entre les différents niveaux de l'établissement, des services centraux aux composantes dont il semble qu'elles vont retrouver une très large autonomie que l'UL regrette d'avoir laissé se réduire ces dernières années. Le rôle des services centraux n'est pas précisé. »

Observation : Les composantes ont toujours été très autonomes à l'université de Limoges, elles n'ont pas perdu en autonomie. L'UL se propose de créer des conseils de perfectionnement de champ et des conseils de perfectionnement inter-champ pour piloter le 2^e cycle, dans un souci d'interdisciplinarité qui s'inscrit dans des projets plus larges de l'UL.

Page 4 : « Du fait d'une longue tradition d'autonomie des composantes, la capacité de coordination des formations et/ou de mutualisation des enseignements et des équipes pédagogiques de l'UL apparaît très limitée. »

Observation : La mise en place des conseils de perfectionnement par champ et inter champs prétend introduire du pilotage.

page 4 : « Il semble que les recommandations formulées n'aient trouvé d'échos qu'en masters MEEF. L'établissement indique, d'une part, souhaiter mettre en place un annuaire des anciens diplômés et adapter les capacités d'accueil en stage aux capacités du rectorat.

Observation : Ceci est vrai pour les masters MEEF à cause des places limitées en stage de situation dans les établissements scolaires. Et l'UL a répondu favorablement à la demande rectorale d'augmenter ses capacités d'accueil dans quelques mentions de masters.

Page 5 : « L'engagement en faveur de l'innovation pédagogique et le déploiement de l'hybridation vont se poursuivre en s'appuyant sur le projet HyPE-13 susmentionné mais de façon assez inégale selon les champs disciplinaires. La question de l'innovation pédagogique est en effet assez clivante au sein de quelques composantes, notamment la FLSH.

Observation : Un référent numérique vient de prendre ses fonctions, et avec le VP CFVU ils construisent une stratégie pour introduire de la transversalité et harmoniser les pratiques liées au numériques au sein de l'établissement. C'est surtout l'APDC qui est remise en cause par une composante.

Avis sur l'organisation pédagogique de l'offre de formation de 2^e cycle

/

Les formations

/

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)